



GROUPE 4A INSECTICIDE

* CONTENANT*

STRESS SHIELD® 600

Stress Shield 600 est un insecticide systémique pour le traitement des semences qui protège le blé, l'orge, l'avoine et les légumineuses contre insectes nuisibles indiqués sur l'étiquette

Insecticide

USAGE COMMERCIAL

Suspension



AVERTISSEMENT

POISON

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride 600 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30668 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,25 à 1 000 L

BAYER CROPSCIENCE INC.
200-160 Quarry Park Blvd., SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 HEURES) : 1-800-334-7577

RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS : 1-888-283-6847

RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES : Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences traitées avec Stress Shield 600 doivent être visiblement colorées. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

® Stress Shield est une marque déposée de Bayer CropScience

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif ou mortel en cas d'ingestion, nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Pour manipuler Stress Shield 600 ou les semences traitées avec Stress Shield 600, travailler dans un endroit bien ventilé. Pendant le traitement des semences, la manipulation et le semis des semences traitées, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Dans les installations commerciales, pendant le nettoyage de l'équipement de traitement des semences, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Pratiquer une bonne hygiène personnelle, se laver les mains ou toute autre partie exposée de la peau à l'eau chaude et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Aucun aliment, boisson ou produit du tabac ne doit se trouver sur les lieux d'entreposage ou d'utilisation du produit.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

	cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
--	--

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les organismes aquatiques. Toxique pour certains arthropodes utiles (ce qui peut inclure les insectes prédateurs et parasitoïdes, les araignées et les acariens).

L' Imidacloprid est toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus des produits dans les fleurs, les feuilles, le pollen ou le nectar résultant d'applications de traitement des semences. Lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, le niveau d'exposition ou de risque prévu est minimal. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs. Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs .

Un agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant dont l'usage est permis pour les semences de soja traitées avec Stress Shield 600. Il est interdit d'utiliser de la poudre de talc et du graphite comme lubrifiant d'écoulement des semences de soja traitées avec cet insecticide. Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette du agent de fluidité. Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite en aménageant une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans les zones où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale.

Garder le contenant fermé.

Ne pas entreposer Stress Shield 600 directement au soleil.

Ne pas entreposer Stress Shield 600 à une température supérieure à 35°C.

ÉLIMINATION

Contenants non réutilisables :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Instructions sur le triple rinçage (pour les contenants recyclables et jetables seulement) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. L'eau de rinçage peut être ajouté au traitement de semences pourvu que le volume d'eau total ne dépasse pas 6 % du volume du contenant. Verser le 1/3 de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter vigoureusement le contenu. Vider l'eau de rinçage dans le réservoir de l'équipement de traitement des semences et répéter ce processus à deux reprises en s'assurant que le volume de rinçat total ne dépasse pas 6 %. S'assurer que l'eau de rinçage est bien mélangée avec le traitement des semences avant de procéder au traitement. Fermer le contenant.

ATTENTION : Ne pas diluer au-delà de 6 %, à défaut de quoi le mouillage excessif des semences en rendra la manipulation difficile. Un excès d'eau peut également éclaircir Stress Shield 600 et faire en sorte que les solides se déposent au fond. S'assurer d'ajuster de 6 % le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout de l'eau de rinçage.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

® Stress Shield est une marque déposée de Bayer CropScience



GROUPE 4A INSECTICIDE

LIVRET

STRESS SHIELD® 600

Stress Shield 600 est un insecticide systémique pour le traitement des semences qui protège le blé, l'orge, l'avoine et les légumineuses contre insectes nuisibles indiqués sur l'étiquette

Insecticide

USAGE COMMERCIAL

Suspension



AVERTISSEMENT

POISON

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride 600 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30668 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,25 à 1 000 L

BAYER CROPSCIENCE INC.
200-160 Quarry Park Blvd., SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 HEURES) : 1-800-334-7577
RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS : 1-888-283-6847

RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES : Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences traitées avec Stress Shield 600 doivent être visiblement colorées. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

® Stress Shield est une marque déposée de Bayer CropScience

Table des matières :		Numéro de section
Renseignements généraux	Avis à l'utilisateur	1
	Le produit	2
Sécurité et manutention	Précautions, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises En Garde Environnementales	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
Mode d'emploi	Cultures et parasites	8
	Céréales	8.1
	Mélanges en cuve	8.2
	Légumineuses	8.3
	Mélanges en cuve	8.4
	Restrictions d'emploi et limitations	9
	Restrictions d'emploi	9.1
	Qualité des semences	9.2
	Étiquetage des semences traitées	9.3
	Restrictions d'emploi spéciales	9.4
	Instructions de mélange	10
Recommandations en matière de gestion de la résistance	11	

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Avis à l'utilisateur

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Section 2 – Le produit

Stress Shield 600 est un insecticide systémique pour le traitement des semences qui protège certaines cultures des dommages causés par les insectes broyeurs et suceurs indiqués, par contact et par activité systémique. Une couverture complète des semences est nécessaire pour assurer la protection maximale des semences. Lorsque des échelles de doses sont indiquées, utiliser la dose la plus élevée lorsqu'on prévoit un degré d'infestation élevé des insectes. Si le degré d'infestation des insectes est élevé, un insecticide foliaire peut être nécessaire et il faut donc inspecter les cultures à intervalles réguliers pour déterminer le degré d'infestation. Ne pas faire d'application subséquente d'un insecticide du Groupe 4 (c.-à-d., application dans le sillon ou sur les feuilles) à la suite d'un traitement avec Stress Shield 600.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif ou mortel en cas d'ingestion, nocif en cas d'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Pour manipuler Stress Shield 600 ou les semences traitées avec Stress Shield 600, travailler dans un endroit bien ventilé. Pendant le traitement des semences, la manipulation et le semis des semences traitées, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Dans les installations commerciales, pendant le nettoyage de l'équipement de traitement des semences, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Pratiquer une bonne hygiène personnelle, se laver les mains ou toute autre partie exposée de la peau à l'eau chaude et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Aucun aliment, boisson ou produit du tabac ne doit se trouver sur les lieux d'entreposage ou d'utilisation du produit.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays

importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

Section 5 – Mises En Garde Environnementales

Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les organismes aquatiques. Toxique pour certains arthropodes utiles (ce qui peut inclure les insectes prédateurs et parasitoïdes, les araignées et les acariens).

L' Imidacloprid est toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être exposées aux résidus des produits dans les fleurs, les feuilles, le pollen ou le nectar résultant d'applications de traitement des semences. Lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, le niveau d'exposition ou de risque prévu est minimal. La poussière libérée au cours

de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs. Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs.

Un agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant dont l'usage est permis pour les semences de soja traitées avec Stress Shield 600. Il est interdit d'utiliser de la poudre de talc et du graphite comme lubrifiant d'écoulement des semences de soja traitées avec cet insecticide. Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette du agent de fluidité. Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite en aménageant une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans les zones où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Section 6 – Entreposage

Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, engrais et nourriture de consommation humaine et animale.

Garder le contenant fermé.

Ne pas entreposer Stress Shield 600 directement au soleil.

Ne pas entreposer Stress Shield 600 à une température supérieure à 35°C.

Section 7 – Élimination

Élimination du contenant

Contenants non réutilisables :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Instructions sur le triple rinçage (pour les contenants recyclables et jetables seulement) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. L'eau de rinçage peut être ajouté au traitement de semences pourvu que le volume d'eau total ne dépasse pas 6 % du volume du contenant. Verser le 1/3 de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter vigoureusement le contenu. Vider l'eau de rinçage dans le réservoir de l'équipement de traitement des semences et répéter ce processus à deux reprises en s'assurant que le volume de rinçat total ne dépasse pas 6 %. S'assurer que l'eau de rinçage est bien mélangée avec le traitement des semences avant de procéder au traitement. Fermer le contenant.

ATTENTION : Ne pas diluer au-delà de 6 %, à défaut de quoi le mouillage excessif des semences en rendra la manipulation difficile. Un excès d'eau peut également éclaircir Stress Shield 600 et faire en sorte que les solides se déposent au fond. S'assurer d'ajuster de 6 % le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout de l'eau de rinçage.

Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Éliminer tout excédent de semences traitées. Les semences traitées inutilisées qui restent doivent être enterrées loin des sources d'eau, conformément à la réglementation locale. Ne pas éliminer les semences traitées par semées en double dans la tournière. Le traitement généralisé est interdit.

Section 8 – Cultures et parasites

8.1 CÉRÉALES : blé (dur, d'hiver et de printemps), orge (de printemps et d'hiver) et avoine

Pour protéger les cultures, au début de la saison, des dommages causés par les taupins, larves du hanneton européen et du scarabée japonais appliquer Stress Shield 600 à raison de 17 à 50 mL/100 kg de semences. Dans les champs ayant un historique d'infestation modérée à élevée de taupins, traiter les cultures à raison de 34 à 50 mL/100 kg de semences. Utiliser la dose la plus élevée lorsqu'on prévoit un degré d'infestation élevé. Ne pas faire d'application subséquente d'un insecticide du Groupe 4 (c.-à-d., application dans le sillon ou sur les feuilles) à la suite d'un traitement avec Stress Shield 600.

Pour utilisation avec un équipement de traitement des semences commercial et à la ferme. Mélanger à fond avant d'utiliser ou utiliser un contenant entier à la fois. Toutes les semences doivent être visiblement colorées au moment du traitement conformément à la *Loi sur les semences*. Les semences traitées avec Stress Shield 600 peuvent réduire le débit d'écoulement dans le semoir. Un recalibrage du semoir peut être nécessaire pour obtenir le taux de semis approprié avant la mise en terre.

Culture	Insecte	Dose d'emploi / 100 kg de semences		Observations
		mL de produit	Grammes d'i.a.	
Blé (dur, de printemps, d'hiver), orge, avoine	Taupins Larves du hanneton européen et du scarabée japonais	17 à 50	10 à 30	Diluer dans suffisamment d'eau pour obtenir une distribution uniforme sur les semences.

Faire des tests de germination sur une petite partie de chaque lot de semences avant de soumettre la totalité des lots au traitement commercial avec Stress Shield 600. Stress Shield 600 peut être utilisé comme produit additionnel à un autre produit de traitement de semences.

8.2 MÉLANGES EN CUVE AVEC DES FONGICIDES

Pour supprimer certains agents pathogènes transmis par les semences et par le sol, dans les semences et les semis de blé, d'orge et d'avoine, Stress Shield 600 peut être mélangé avec les traitements fongicides pour semences Raxil T, Raxil MD ou EverGol Energy. Suivre toutes les directives et mises en garde appropriées indiquées sur les étiquettes des fongicides. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

8.3 LÉGUMINEUSES

Stress Shield 600 est un insecticide systémique pour le traitement des semences qui protège, au début de la saison, les cultures de haricots à gousse comestible et de haricots secs indiquées sur l'étiquette, de la cicadelle de la pomme de terre et des blessures causées par les taupins, et par le charançon rayé du pois. Dans le soja, Stress Shield 600 protège, au début de la saison, du puceron du soja, des dommages causés par les taupins, larves du hanneton européen et du scarabée japonais et la mouche des légumineuses et de la défoliation en début de saison causée par la génération hivernante de la chrysomèle du haricot.

Ne pas faire d'application subséquente d'un insecticide du Groupe 4 (c.-à-d., application dans le sillon ou sur les feuilles) à la suite d'un traitement avec Stress Shield 600.

Culture	Insecte	Dose d'emploi / 100 kg de semences	
		mL de produit	grammes d'i.a.
<p>Sous-groupe de cultures 6A : légumineuses à gousse comestible (sauf le pois)</p> <p>Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) - y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune</p> <p>Dolique (<i>Vigna</i> spp.) - y compris le dolique asperge et le haricot papillon</p> <p>Pois sabre</p>	Cicadelle de la pomme de terre, taupin	104	62,5
<p>Sous-groupe de cultures 6C : graines sèches de légumineuses (sauf le soja et les pois secs à écosser)</p> <p>Lupin (<i>Lupinus</i> spp.) - y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux</p> <p>Haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) - y compris le haricot de grande culture (sec et de couleur), comme le haricot rognon, le haricot noir, le haricot canneberge, le haricot rose et le petit haricot blanc, le haricot de Lima, le haricot pinto et le haricot tépary</p> <p>Dolique (<i>Vigna</i> spp.) - y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi</p> <p>Gourgane (fève des marais)</p>	Cicadelle de la pomme de terre, taupin	104	62,5
Soja	Puceron du soja, chrysomèle du haricot, mouche des légumineuses, taupin, larves du hanneton européen et du scarabée japonais	104	62,5

Pois des champs*	Charançon rayé du pois	104 à 208	62,5 à 125
	Taupin	104	62,5
Féverole	Charançon rayé du pois, taupin	104	62,5
Pois chiches Lentilles	Taupin	104	62,5
<p>* Pour les pois de champs avec Charançon rayé du pois, utiliser la dose la plus élevée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. pour le semis hâtif; 2. lorsqu'on s'attend à un degré d'infestation élevé des insectes; ou 3. pour supprimer les pucerons pendant une période de temps prolongée. 			

S'assurer que le produit est mélangé à fond avant l'application ou utiliser un contenant entier à la fois. Appliquer Stress Shield 600 en utilisant de l'équipement de traitement des semences avec de la bouillie, qui procure une couverture uniforme des semences. On n'obtiendra pas le degré de suppression souhaité des insectes si la couverture des semences est inégale ou incomplète. Maintenir une agitation constante de la bouillie durant l'application. Attendre que les semences soient sèches avant de les ensacher ou de les entreposer dans des contenants en vrac. Ce produit ne contient aucun colorant. Toutes les semences doivent être visiblement colorées au moment du traitement conformément à la *Loi sur les semences*.

8.4 MÉLANGES EN CUVE AVEC DES FONGICIDES

Pour supprimer certains agents pathogènes transmis par les semences et par le sol, dans les semences et les semis de légumineuses, Stress Shield 600 peut être mélangé avec les traitements fongicides pour semences suivants : Trilex AL, Trilex AL concentré, Trilex FS, Allegiance FL, EverGol Energy, EverGol Xtend, Apron Max RFC et Apron Max RTA. Suivre toutes les directives et mises en garde appropriées indiquées sur les étiquettes des fongicides. S'assurer que les légumineuses à traiter sont également homologuées sur l'étiquette du fongicide d'association. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

SECTION 9 – RESTRICTIONS D'EMPLOI ET LIMITATIONS

9.1 RESTRICTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser la semence traitée pour l'alimentation destinée à la consommation humaine ou animale ou pour la transformation en huile.

Ne pas faire paître ou nourrir le bétail avec les plantes des endroits traités dans les quatre semaines suivant le semis.

9.2 QUALITÉ DES SEMENCES

Les études de laboratoire et sur le terrain ont montré que Stress Shield 600 n'influera pas négativement sur la germination des semences traitées. Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une faible vigueur et d'une qualité médiocre peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Si l'on ne connaît pas la qualité du lot de semences, faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot au traitement chimique sélectionné. Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté de Bayer CropScience, la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante.

9.3 ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES

Toutes les semences de blé, d'orge, d'avoine, de soja et de légumineuses traitées pour être vendues ou utilisées au Canada doit une étiquette comporter les renseignements suivants :

- Ces semences ont été traitées avec le protecteur de semences Stress Shield 600, qui contient de l'imidaclopride.
- Ne pas utiliser pour l'alimentation destinée à la consommation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.
- Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les organismes aquatiques.
- L'imidaclopride est toxique pour les abeilles. La poussière émise au cours du semis des semences traitées peut être nuisible aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.
- Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées – Pratiques exemplaires de gestion » au www.canada.ca/pollinisateurs.
- Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.
- Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.
- Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.
- Éliminer tout surplus de semences traitées. Les restes de semences traitées peuvent être enterrés loin des sources d'eau, conformément aux exigences locales. Ne pas éliminer les semences en les resemant dans les tournières.
- L'ensemencement à la volée est interdit.
- Le semis de semences traitées et ensachées par une installation commerciale doit être effectuée depuis une cabine fermée.
- Ne pas semer à la main les semences traitées.

En outre, toutes les semences de soja traitées pour être vendues ou utilisées au Canada doit une étiquette comporter les renseignements suivants :

- Un agent de fluidité à faible émission de poussière est le seul lubrifiant dont l'usage est permis pour les semences de soja traitées avec l'insecticide imidaclopride. Il est interdit d'utiliser de la poudre de talc et du graphite comme lubrifiant d'écoulement des semences de soja traitées avec cet insecticide. Veuillez suivre attentivement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette du agent de fluidité.

9.4 RESTRICTIONS D'EMPLOI SPÉCIALES

Ce produit ne contient aucun colorant. Les semences doivent être visiblement colorées au moment du traitement. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

SECTION 10 – INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

L'entreposage de Stress Shield 600 à de faibles températures n'est pas recommandé. Avant et durant l'application, Stress Shield 600 doit être bien agité afin d'assurer le mélange uniforme du produit. En raison de la viscosité du produit, celui-ci doit être maintenu à une température supérieure à 10 °C avant et durant l'application. Ne pas appliquer de chaleur directement sur le contenant.

SECTION 11 – RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Stress Shield 600 contient un insecticide du Groupe 4A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Stress Shield 600 et à d'autres insecticides du Groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, utiliser Stress Shield 600 ou d'autres insecticides du Groupe 4 en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes insectes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Les insecticides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement au site traité ou aux problèmes d'infestation dans la région.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser Bayer CropScience Inc. par Internet à www.cropscience.bayer.ca ou appeler au 1-888-283-6847.

® Stress Shield est une marque déposée de Bayer CropScience